



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## **Bilan annuel d'activités** **Du Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2019** **Et travaux en régie**

*Animation et coordination générale, animation technique et mise en place de la stratégie*



*Le Clain à Hiesse (juil. 19)*



## **1. Présentation du contrat territorial et rappel du contexte**

Le Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud est issu de la fusion au 1er janvier 2016 de trois syndicats : le Syndicat mixte d'Aménagement du Val de Clouère, le Syndicat intercommunal du Palais Rhune et le Syndicat Mixte du Clain Sud.

Les missions principales du syndicat sont l'entretien, la gestion et la restauration de près de 1000 km de cours d'eau à partir du 1er janvier 2020. Il intervient sur les bassins du Clain de sa source en Charente jusqu'à Iteuil, de la Dive du sud, de la Bouleure, du Payroux, de la Clouère, de la Vonne à partir de Sanxay, de Palais et de la Rhune, et des affluents des cours d'eau cités.

En 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Les communautés de communes et communautés urbaines du territoire ont transféré cette compétence au syndicat (Grand Poitiers Communauté Urbaine a conservé la PI).

La stratégie du syndicat est de donner une ambition supplémentaire aux travaux de restauration des milieux aquatiques afin d'atteindre le bon état écologique sur les masses d'eau du territoire, selon des priorités étudiées par les élus et validées par les partenaires. L'année 2019 a été une année charnière : la construction d'une stratégie et d'un programme d'actions a été une des missions principales de l'équipe, salariés et élus.

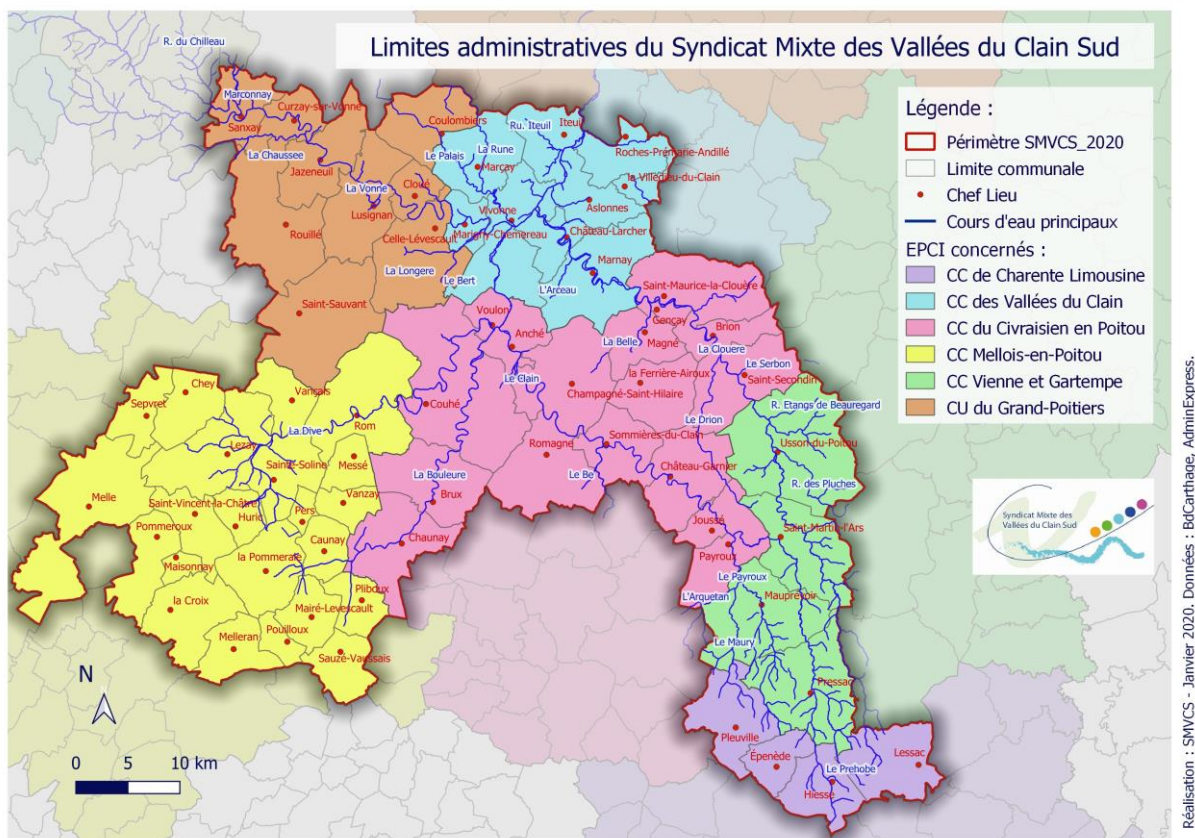
Afin d'intégrer l'ensemble du territoire du syndicat, un nouveau CTMA a été élaboré. La stratégie partagée et co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire (agence de l'eau, service de l'état, associations naturalistes, gestionnaires eau potable et assainissement, chambre d'agriculture, ...) a été validée. Les différentes étapes de la mise en place du CTMA ont été réalisées, avec pour objectif une contractualisation du contrat en avril 2020. A ce titre une importante coordination générale a été nécessaire en 2019 et se poursuit en 2020.

Parallèlement, des actions de restauration, d'animation et d'information auprès des différentes instances et usagers tiennent toujours une place importante dans l'activité du syndicat.

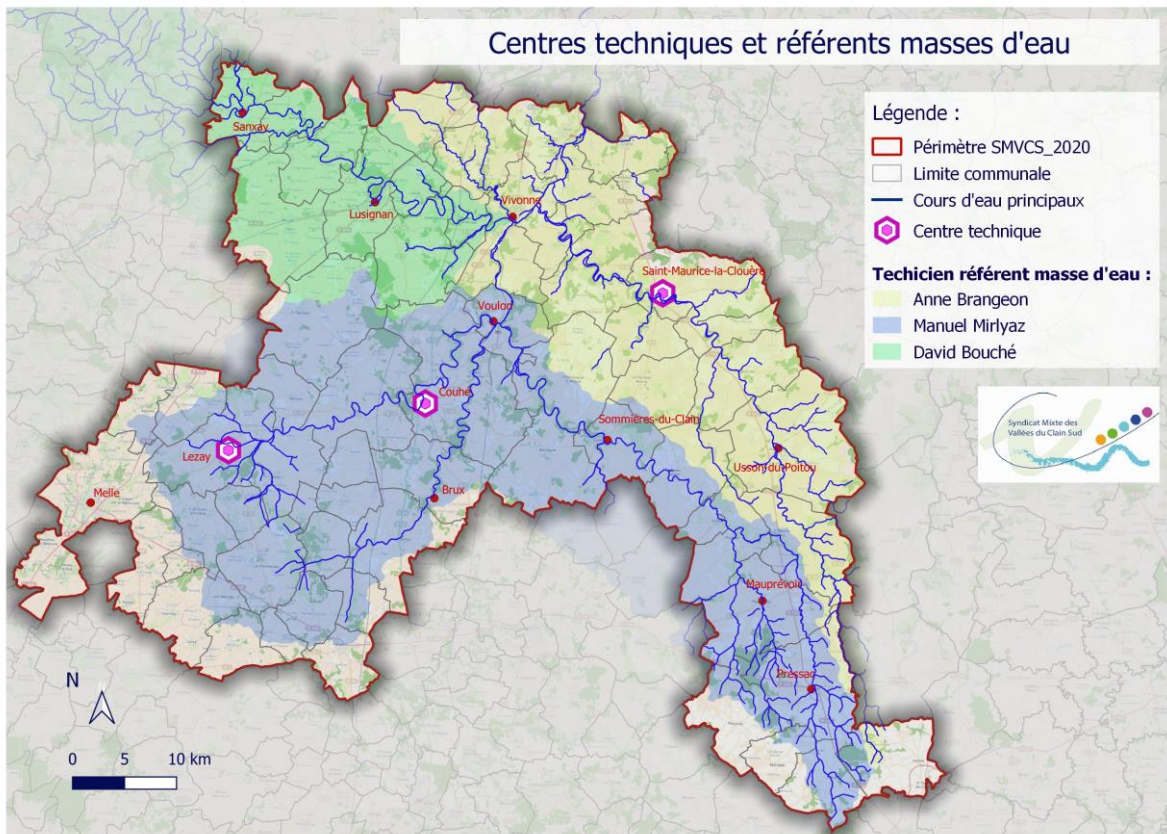
Trois techniciens, dont deux titulaires à temps plein (2 ETP) et un contractuel (0.4 ETP), se partagent le territoire. Ils sont aidés dans leurs missions et pour la gestion du syndicat par un poste de secrétaire à temps plein (1 ETP).

Trois techniciens se partagent le territoire comme suit (depuis octobre 2019) :

- Un technicien rivière sur : le Clain amont (jusqu'à Voulon), la Dive, la Bouleure (1ETP)
- Un technicien rivière sur : la Clouère, le Clain et ses affluents (de Vivonne à Iteuil), le Palais, la Rhune (0.8 EPT d'avril à décembre 2019)
- Un technicien rivière sur : la Vonne et ses affluents (0.6 EPT de octobre à décembre)



Carte du périmètre du syndicat en 2020 (source : SMVCS)



Réalisation : SMVCS - Janvier 2020. Données : BfCartage, AdminExpress, OpenStreetMap.

Carte des centres techniques et techniciens par secteur 2020 (source : SMVCS)

## 2. Présentation des activités de la cellule d'animation

En 2019, les techniciens mais plus particulièrement l'animateur général, ont contribué à l'animation pour la mise en place de la stratégie et du CTMA, grâce à l'appui du secrétariat.

### 2.1. L'animation des comités de pilotage :

Récapitulatif des principales réunions d'élaboration du CTMA des Vallées du Clain Sud

	Date	Objet
2017	08-nov	Comité de pilotage
2018	26-févr	Comité technique
	12-déc	Comité de pilotage
2019	29-mai	Comité de pilotage - stratégie
	04-juin	Comité syndical du SMVCS, délibération sur la Stratégie Opérationnelle de Territoire
	19-juin	Commission inter-programmes SAGE Clain, validation Stratégie Opérationnel de Territoire
	10-juil	Comité technique élargi - programmation CTMA et documents
	09-sept	CLE SAGE Clain, validation du projet de CTMA
	09-déc	Comité technique - bilan analyse AELB et programmation 2020

En prévision :

2020	février	Commission thématique agricole
	février	Comité de pilotage
	mars	Commission des aides et conseil d'administration AELB
	avril/mai	Signature CTMA

## 2.2. L'animation des autres instances

Les techniciens mènent avec l'appui de la secrétaire, les bureaux et les comités syndicaux (environ 8 à 10 réunions par an). Il s'agit d'élaborer les documents préparatoires de travail avec les élus, de faire une présentation visuelle, d'animer la réunion avec les élus du syndicat pour suivre l'ordre du jour.

Les vices présidents ont la possibilité d'animer des commissions géographiques par secteur. Les techniciens référents préparent ces réunions avec les élus concernés.

## 2.3. La participation aux autres instances

Les techniciens sont conviés à participer aux autres instances, afin de suivre les actions des autres porteurs de projet, ou des collectivités :

- DDT : cartographie des cours d'eau
- Conseil Départemental : Schéma Départemental de l'Eau
- SAGE Clain
- CPIE Val de Gartempe : forum des TMR (2 jours par an)
- SCOT
- Projets ponctuels par les communes (ex : projet étudiant sur l'aménagement/environnement du bourg de Château-Larcher)
- COPIL divers (programmes ReSource Destilles Croix de Boisse, étang du Pin sur la Ménoffe)
- Réunions ou rdv avec associations, usagers (ex : canoe kayal de Vivonne, AAPPMA, riverains)
- Réunions avec les EPCI (sur les thématiques GEMA, PI, ouvrages d'art)

## 3. Mise en œuvre du contrat territorial

Les techniciens ont pour rôle de mettre en œuvre les actions du CTMA.

En 2019, les dossiers et actions sur le terrain menées ont été :

-gestion des équipes (régies): planning hebdomadaire, relation avec les propriétaires riverains, relations avec les élus, informations auprès des élus et des riverains (questions relatives aux droits et devoirs des propriétaires riverains), gestion de la lutte ponctuelle contre les ragondins et contre la jussie (planning avec la régie pour prévoir les passages de vérification et les passages d'arrachage de la plante. Participation à l'arrachage de la jussie).

-animations auprès du public : plusieurs sollicitations de la part des communes dans le cadre des ateliers périscolaires et sorties scolaires. Animation pour le lycée de Venours. Animation lors d'un chantier jeune avec le centre de loisirs de St Maurice la Clouère.

-Réalisation des dossiers de subventions : demande et solde, suivi.

-**Mise en œuvre des travaux de restauration** : contact avec les riverains, proposition des conventions, explications sur le terrain. Préparation des chantiers : repérage des aménagements, préparation des accès avec la régie, réservation des matériaux et engins à louer, devis, estimation des coûts.

En 2019, les chantiers qui se sont déroulés sont les suivants : le rétablissement de la continuité écologique (un clapet à Béroute à Marnay sur la Clouère, un clapet et un gué aux Tours à St Martin l'Ars sur la Clouère).

### **3.1. Actions de communication/sensibilisation**

Plusieurs actions de communication ont été menées en année 2018.

- **Les actions d'information/communication** inhérentes au contrat territorial :
  - o Les élus du syndicat, donc des communes et EPCI, sont informés des actions du syndicat par le biais des réunions (comités syndicaux, bureaux, commissions géographiques, copil).
  - o Les salariés (techniciens et secrétaire) ont tous été impliqués dans le renouvellement du site internet du syndicat.
  - o Les techniciens sont régulièrement sollicités pour des publications dans les bulletins municipaux.
  - o Des mails sont régulièrement envoyés aux élus pour les informer des actions en cours sur le terrain.
  
- **Les actions de sensibilisation :**
  - o Une journée de sensibilisation a été proposée le 13/11/18 à l'ensemble des délégués du syndicat mais aussi aux partenaires.
  - o Encadrement de stagiaires (3 élèves en terminale GMNF)
  - o Encadrement d'un projet tutoré (Licences Pro)

### **3.2. Indicateurs**

Dans le cadre du CTMA, le syndicat a fait réaliser une pêche d'inventaire sur le secteur des Jalinières à St Martin l'Ars, avant les travaux. Le personnel du syndicat a participé à l'identification et aux mesures biométriques des espèces.



### **3.3. Budget et financement**

En 2018, le poste de TMR sur la Clouère a coûté : 44 447.01 €, avec une subvention de 26557.61€ attendue de l'Agence de l'Eau et de 9000 € de la Région Nouvelle Aquitaine. Ce coût est stable depuis plusieurs années.

## **4. Administration générale et RH**

## **5. Analyse – Bilan – Perspectives**

- Pour l'année 2019, la technicienne a plusieurs chantiers de restauration prévus sur la Clouère, le suivi d'une étude hydraulique, l'assistance sur des chantiers communaux, et également la mise en place de travaux sur le ruisseau d'Aigne (selon l'instruction de la DIG).
- Le début d'année 2019 est consacré au travail sur la stratégie du syndicat et à la préparation des travaux 2019.

## **6. Autres actions techniciens :**

- Trophées de l'Eau (Agence de l'Eau Loire Bretagne)
- Atelier à Château-Larcher sur le thème « Bourg à énergie positive »
- Suivi des frayères à brochets
- Réunion avec Grand Poitiers : définition des actions qui concernent la GEMA
- Mise à jour de l'état des lieux des masses d'eau avec l'Agence de l'Eau et la DDT (11 nous concernant)
- Journée mondiale de l'Eau 23 mars : Lathus St Rémy et Celle l'Evescault
- Dépôt de la DIG janvier 2019 à la DDT
- Etang Pressac vidange (documents administratifs)
- GEMAPI Mellois en Poitou
- Suivis étude Vonne partie stratégie
- Présentation AAPPMA du Gardon de Couhé à l'AG
- Accueil de 3 stagiaires (3<sup>ème</sup> à Bac Pro GMNF)

### TRAVAUX Réalisés en régie 2019 :

- **Entretien :**
  - Descente en canoé du Clain, de la Vonne
  - Souche câblée sur la Vonne (Sanxay)
  - Arbre cablé sur la Dive à la prairie de Châtillon
  - Ramassage détritiques (env. une remorque) fond de rivière du pont de la national jusqu'à Couhé
  - Contrôle de la Jussie à la Trincardière sur la Vonne
  - Entretien d'une frayère à brochets sur la Clouère lors d'un chantier jeune (Contais, Brion)
  - Surveillance et arrachage de la jussie (Clouère, Clain)
  - Abattage d'une peupleraie par un privé (bourg de Brion) : suivi de près par le syndicat et la commune pour la remise en état
  - Débroussaillage des zones humides (convention CREN)
  - Participation aux travaux de restauration à Béroutte et les Tours (clôtures)
  - Débroussaillage des frayères à brochet : au total 4,5ha sur le Clain
- **Enlèvement d'embâcles :**
  - Frêne sur la Dive en amont du pont (Voulon)
  - Peuplier sur la Dive à Magnou (Châtillon)
  - Sauline sur la Bouleure (Vaux en Couhé)
  - Tête de peuplier sur la Dive (Voulon)
  - Aulnes sur le Clain en aval du pont (Anché)
  - Aulnes et sauline sur la Dive au pont au Roi (Payré)
  - Peuplier sur la Vonne au pont de Chevret (Sanxay)
  - Peuplier sur la Vonne sur le site Gallo-Romain (Sanxay)
  - Bouleau sur la Dive à Vauguibert (Payré)
  - Peuplier sur la Dive à la Maingotière (Voulon)
  - 3 peupliers sur la Dive aux Iles de Payré
  - Peuplier sur le Clain en aval de Commenjard (Champagné St Hilaire)
  - Peuplier sur le Clain à la Jouetterie (Couhé)
  - 2 saules sur le Clain en aval du pont (Sommières du Clain)
  - Aulne sur le Clain en aval du pont (Anché)
  - Embâcles (Cercigny à Vivonne, passerelle de Marçay, Bardinière à Brion)...
  - Entretien déversoir Vounant (flottants)
  - Laudonnière à St Maurice la Clouère
  - Mousseau à St Secondin

- Lavoir à Gençay
  - Cercigny à Vivonne
  - Brossac à St Maurice la Clouère
  - Déversoir Château-Larcher
  - Bourg de Celle l'Evescault
  - La Richardière à Château-Larcher
  - Sanxay et Curzay : tour des ponts (le 17/12)
  - Vaux enlèvement d'une sauline + feu
  - Abattage : aulne mort au Gué des rales à Usson du Poitou, Saule + feux à Guron à Payré,
  - Payré, Vauguibert, grosse sauline
  - Sommières du Clain, Bernay, gros peuplier
  - Chatillon, enlèvement d'un peuplier + branches
  - Débroussaillage : accès vanne à Château-Larcher (site du plan d'eau)
- Feux : Thorus à Château Larcher, Mousseau St Secondin, Bas Recloux à Vivonne, Says à Champagné, la Jouetterie à Chatillon, Commenjard à Champagné, La Forge à Romagne
  - Piégeage sur la Ménoffe, la Belle
  - Autre :
    - Réalisation d'un marche-pied à Brion (accès bras de contournement).